## Pionnières du féminisme et du syndicalisme : Léa Roback et Madeleine Parent

Dossier thématique réalisé par la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec le RéQEF, 2023.

Ces transcriptions sont tirées des chutes de tournage du film *Madeleine Parent, tisserande de solidarité* (2002), réalisé par Sophie Bissonnette.

## L'AFFRONTEMENT AVEC L'UNION INTERNATIONALE (1949-1952)

## Les tentatives de congédiement et le maraudage de l'Union du Textile (1949-1952)

Madeleine Parent : Il faut dire que, après la victoire de Lachute... pardon, de Valleyfield et de Montréal, la compagnie Dominion Textile n'a pas lâché pour ça. Elle avait des agents qui parlaient à d'autres bureaucrates syndicaux pour se débarrasser de nous. Et même Duplessis, à l'occasion, ou une délégation des unions internationales, sont allées discuter avec lui de leurs revendications. Il a dit en pleine séance avec les délégués : « Débarrassezvous de Kent Rowley et Madeleine Parent. C'est votre devoir à vous ». Mais nous savions aussi qu'il y avait eu des tractations aux États-Unis. Notre président international et notre secrétaire-trésorier, qui n'étaient pas des plus purs ou des plus engagés, ils étaient beaucoup plus intéressés à leurs affaires, avaient été approchés. Et la demande, l'exigence était qu'il nous congédie. Ils ont essayé d'abord de nous faire un procès, mais ils pouvaient pas trouver de syndiqués au Canada pour nous faire un procès. Alors c'est un groupe d'Américains qui sont venus. Et puis nous, on a rencontré le secrétaire-trésorier qui dirigeait le procès, privément. On a dit : « On rencontrera pas ton comité et vous ferez ce que vous voudrez, mais on a rien à dire ». Et alors, ils ont déclaré qu'ils avaient fait enquête, et puis qu'on n'était pas des communistes. Comme quoi, des fois, c'est bon de refuser de coopérer le moindrement avec eux.

Mais les pressions continuaient et la Fédération américaine du travail, deux fois, a nommé notre président international, comme le délégué fraternel au Congrès des métiers et du travail du Canada, congrès annuel. Pourquoi ? Pour qu'il rencontre les bureaucrates ici et se fassent dire « Débarrassez-vous d'eux ». Et ça il a été obligé de nous l'avouer. Alors il semblait qu'il n'y avait rien à faire. On a été ensuite maraudés par le syndicat du textile CIO, sous Sam Baron, qui était un agent secret du gouvernement américain, du CIA. Et le maraudage, dans plusieurs de nos usines, mais il réussissait pas. Dans le local de Montréal, ils ont lancé une grosse campagne de maraudage vers 49-50. Et il fallait que... ça a fini par un vote secret et il fallait gagner la majorité dans chacune des usines. Parce que si eux en gagnaient une, y'aurait une brèche. Eh bien, il y a eu un vote, un vote secret, et puis on a vu à ce que ce soit bien conduit et on a gagné dans toutes les usines. Mais ça a laissé une division parmi les travailleurs. Et après ça, dans la négociation pour la prochaine convention collective... D'abord on a gagné la prochaine convention collective très vite, mais la suivante, après, là, ca a été très dur parce que la compagnie s'était entendue avec nos chefs à Washington. Duplessis nous attendait, comme toujours. Et le maraudeur, malgré qu'il avait perdu le vote, maraudait toujours autour. Alors il restait une certaine division. Et la compagnie nous a donné un ultimatum sur les conditions, durant la négociation. Elle voulait

des droits de la gérance, qui enlevait aux travailleurs et le vrai droit d'ancienneté, et un droit de regard sur les taux à la pièce, et un droit de regard sur toutes les conditions importantes. Alors ça voulait dire que même si on nous avait donné 25 cennes de l'heure – ce qui aurait été beaucoup dans ce temps-là – ça voulait rien dire, parce que la compagnie pouvait tout changer. Elle avait des droits de gérance absolue. Et nous, dans notre syndicat, on a toujours trouvé que la clause des droits de la gérance était une clause-clé. Alors que beaucoup de bureaucrates dans d'autres syndicats disaient aux travailleurs « Keep your eyes on the wages, don't bother about the rest ». Et il y en a qui se faisaient prendre comme ça.

## La grève de 1952 à Dominion Textile et l'expulsion des UTWA/OUTA

Madeleine Parent : Alors, après de longues négociations, conciliation et arbitrage, on a été obligés de faire la grève en 52. C'était ou la grève ou de trahir tous les intérêts des travailleurs. Et la compagnie nous attendait. Eh bien, au bout de à peu près huit semaines de grève, le secrétaire-trésorier du syndicat est venu de Washington. Il a rencontré Kent, puis il a dit : « Tu vas signer la convention collective que la compagnie a toujours présentée ». Et Kent a dit : « Y'aura pas de convention collective signée sans que les membres décident ». Alors, dans la nuit, le lendemain matin, nous étions tous congédiés. Pas de procès, ni rien. Le président de l'Union internationale s'était servi de ces pouvoirs, que presque tous les présidents internationaux avaient, de congédier n'importe qui, de mettre un local en tutelle. Et eux, ils avaient embauché le même Sam Baron, qui avait avant dirigé le syndicat qui nous opposait. Évidemment, Blair Gordon traitait seulement avec Sam Baron, comme j'ai pu m'en apercevoir. Alors la grève, au bout de huit semaines, on était dénoncés, on perdait tout droit de représenter les travailleurs. Nos chartes appartenaient à l'Union internationale, le syndicat a envoyé – le syndicat américain – des avis à tous les patrons comme quoi, et pas rien qu'aux patrons où il y avait grève, mais nous avions à peu près 36 usines organisées au Québec, en Ontario et aussi deux en Nouvelle-Écosse, de suspendre tout paiement, toute remise de cotisation des travailleurs, recueillis à la source, et de ne rien avoir à faire avec nous parce que nous étions pas représentants.

Et bien malgré tout ça, la grève a continué dans les moulins de Montréal et de Valleyfield pour un autre six semaines, alors qu'on n'avait aucun titre à la représentation. Mais les gens n'allaient pas travailler. Et pendant ce temps-là, la compagnie, parce que les gens sont pas entrés comme ça, elle préparait un autre coup. Et là la police est arrivée à Valleyfield en force, et à Montréal c'était la police municipale, et avec les gardiens de la compagnie partout, ils sont entrés travailler puis la grève était finie. Mais à Valleyfield, le geste symbolique a été que les travailleurs étant aux barrières et Kent Rowley étant avec, Paul Benoit de la police provinciale, est allé donner, asséner un coup de matraque horrible à Kent et l'ont jeté dans le panier à salade. Et comme il avait perdu connaissance, il est revenu à ses sens alors qu'au lieu de le conduire directement au Palais de justice, on allait vite pour qu'il tombe et retombe dans le panier à salade. Une fois rendu au Palais de justice, il a été écroué et un des policiers est venu le menacer. Et il a compris que Benoît se préparait à finir la job et à vraiment lui faire un gros malheur. Alors il a appelé le gouverneur de la prison, le shérif, je sais pas. Il a dit : « J'ai un problème de santé. Appelez le docteur Macdonald immédiatement ».

Or, le docteur Macdonald était le médecin de la compagnie, mais sa fille avait été une de mes collègues à l'université et c'était pas un mauvais gars. Alors Kent lui a dit : « Ils se préparent à me donner un coup à la tête qui pourrait être fatal ». Alors le docteur Macdonald a dit, il l'a examiné, tout ça. Alors, il a dit au shérif, au gouverneur de la prison : « Voyez à ce

que personne ne le touche, parce qu'il a une lésion au cœur et vous pourriez avoir un homme mort entre vos mains ». Alors, quelqu'un des policiers est allé en dehors de la cellule, puis il était fâché, fâché. Comme un coq qui est frustré, qui n'a pas pu faire... Alors ils ont brisé les deux grèves et le groupe a signé la convention collective. Pour les apparences, ils ont obtenu un vote secret par le gouvernement. Mais aucun des grévistes pouvait être scrutateur. C'était seulement des scrutateurs de la Compagnie et de ceux qui les avaient trahis. Puis ils ont déclaré que la majorité avait voté pour le retour au travail et pour signer la convention. Mais au moins les travailleurs ont compris que si un malheur leur arrivait, ce n'était pas qu'ils avaient été trahis par ceux en qui ils avaient confiance. Et c'est pour ça qu'aujourd'hui on célèbre la victoire de 46 des grévistes à Valleyfield.